



# COMMISSION FEMININES

Réunion du 29 Juillet 2025

## PV n° 716

**Présents** : Jacques Issartel, Elodie Diasparra

**Excusés** : Diane Applanat, Allison Poinard, Christian Bayle, Laurie Strappazon

**Courriers** : ENTENTE DRUMETTAZ MOUXY, LAURA FOOT, ENTENTE PONTOISE / BOURBRE.

**Adresse mail commission féminines** : [feminines@isere.fff.fr](mailto:feminines@isere.fff.fr)

### **ASSEMBLEE d'AVANT SAISON**

Elle aura lieu le samedi 13 Septembre 2025 à VILLEFONTAINE

C C I Nord ISERE, 5 rue Condorcet VILLEFONTAINE

Présence du responsable féminin de chaque club souhaitée, ainsi que des éducateurs de chaque équipe féminine du club

Les clubs de l'Ain et de la Savoie, participant à nos championnats sont invités à participer à cette réunion.

Cette saison toutes les équipes seront PREENGAGEES sur Footclubs. Les clubs devront confirmer leur choix par un accord ou un refus (case à cocher sur Footclubs). SAUF pour les nouvelles équipes qui seront à pré engager par vos soins

### **Dates Butoirs de saisie des pré-engagements par catégorie :**

**Séniors F à 11 D1** : 18 AOUT 2025

**Séniors F à 11 D2** : 25 AOUT 2025

**Séniors F à 8** : 1 SEPTEMBRE 2025

**U18 F à 11** : 25 AOUT 2025

**U18 F à 8** : 8 SEPTEMBRE 2025

**U15 F D1** : 25 AOUT 2025

**U15 F D2/D3** : 8 SEPTEMBRE 2025

**U13 F** : 8 SEPTEMBRE 2025

**Coupes féminines** : 1 SEPTEMBRE

## CHAMPIONNAT SENIORS A 11

CLAIX accède à la ligue

### D 1

BOURGOIN  
HAUTE TARENTEISE  
ECHIROLLES  
GRESIVAUDAN  
LA MURETTE  
SUD ISERE  
PAYS VOIRONNAIS  
G U C 2  
VIRIEU VALONDRAS  
VALLEE DU GUIERS

## CHAMPIONNAT U 15

### D 1

G U C  
CROLLES  
BOURGOIN  
G A P S  
F F N I  
LA MOTTE SERVOLEX  
NIVOLAS  
VALLEE DE L'HIEN  
NIVOLET

## COUPE NIKE U 18 A 11

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour la toute nouvelle compétition 2025/2026, **la Coupe Nike Féminine U18**.

-Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.  
-Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord **avant le 30 août 2025**.

Pour effectuer cet engagement, les clubs doivent **confirmer leur accord** via Footclubs. Tout club n'ayant pas confirmé son accord sera considéré comme non participant à la compétition.

Pour confirmer son accord, voici la procédure à suivre depuis le portail Footclubs :

1. Rendez-vous dans la rubrique « *Epreuves - Championnat et Coupes* », cliquer sur « *Compétitions Officielles* »
2. Changer la saison en haut à droite de votre écran afin de basculer en saison 2025-2026 ;
3. Changer le centre de ressource en choisissant « *0-FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL* » ;
4. Mettre votre accord dans l'étiquette concernant votre Pré-engagement et validez ;
5. Vérifier que le statut « *pré-engagé* » apparaisse ;
6. Le service Compétitions de la LAuRAFoot terminera la procédure en vous engageant en poule LAuRA. Une fois effectuée, **votre statut doit apparaître comme « engagé »**.

### **Droit d'engagement : 10 Euros**

Pour cette première édition, le nombre d'équipes qualifiées par Ligue pour la Compétition Propre sera déterminé à partir du nombre total de licenciées U16F, U17F et U18F libres (chiffres Foot2000 arrêtés au 30 avril 2025), conformément à l'article 5.1.5. du Règlement de l'épreuve. Par ailleurs, le nombre de clubs engagés est communiqué à la FFF par chaque Ligue avant le 30 septembre 2025.

Enfin, nous vous informons que la date de la finale régionale est fixée au dimanche 23 novembre 2025 au plus tard.

Jacques Issartel / Président

P : 06 34 87 23 55